



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19124900

DEPOSE AU GREFFE LE

10 SEP. 2019

Greffier
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0417 635 181**

Dénomination

(en entier) : **TIVACO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Mont des Carliers, 5 7522 Blandain**

Objet de l'acte : Nomination d'un Commissaire

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 26 août 2019

6. RENOUELEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE

Le conseil d'administration décide de proposer à l'assemblée générale ordinaire de renouveler le mandat de Vander Donckt – Roobrouck – Christiaens réviseurs d'entreprises SCRL, (TVA BE-0462.836.191/RPM Gent, afdeling Oostende), ayant son siège à Lichterveldestraat 39a, 8820 Torhout, représentée par Monsieur Yves Christiaens, ayant son bureau à Kwadestraat 151a boîte 42, réviseur d'entreprises, en qualité de commissaire pour une période de trois années comptables.

Cette décision est prise à l'unanimité. Texte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).